



CONDITIONS DE GARANTIE DE LEICA SMART PROJECTION GMBH

Chère cliente Leica,
cher client Leica,

Félicitations pour l'achat de votre nouveau produit Leica. Vous avez acheté un produit d'une marque mondialement connue.

En plus de vos droits de garantie légaux auprès de votre vendeur, nous, la société Leica Smart Projection GmbH (ci-après dénommée « Leica Smart Projection »), vous accordons en supplément des prestations de garantie facultatives pour votre produit Leica conformément aux dispositions ci-dessous (« garantie Leica SP »). La garantie Leica SP ne limite donc pas vos droits légaux en tant que consommateur selon la loi applicable, ni vos droits en tant que consommateur vis-à-vis du commerçant avec lequel vous avez conclu le contrat d'achat.

Leica Smart Projection GmbH

LA GARANTIE LEICA SP

Vous avez acheté un produit Leica qui a été fabriqué selon des directives de qualité particulières et contrôlé à chaque étape de fabrication par des spécialistes expérimentés. Nous accordons la garantie Leica SP stipulée ci-dessous pour ce produit Leica et les accessoires contenus dans l'emballage d'origine correspondant. Veuillez noter que nous n'accordons aucune garantie en cas d'utilisation commerciale.

ÉTENDUE DE LA GARANTIE LEICA SP

Durant la période de garantie, les anomalies liées à des vices de fabrication ou de matériel seront corrigées gratuitement par une réparation, un remplacement des pièces défectueuses ou un échange contre un produit Leica similaire et en parfait état, à la discrétion de Leica Smart Projection. Les pièces ou produits échangés deviennent la propriété de Leica Smart Projection.

Toute autre réclamation, de quelque nature que ce soit et pour quelque motif juridique que ce soit, en rapport avec la présente garantie Leica SP, est exclue.

SONT EXCLUES DE LA GARANTIE LEICA SP

Sont exclues de la garantie Leica SP les pièces d'usure et les piles ainsi que les pièces soumises à des contraintes mécaniques (p. ex. la télécommande), sauf si le défaut est dû à un vice de fabrication ou de matériel. Cela vaut également pour les dommages sur la surface.

ANNULATION DES DROITS À LA GARANTIE LEICA SP

Les droits à des prestations de garantie sont annulés si le défaut est dû à une utilisation non conforme ; ils peuvent également être annulés, entre autres, si des accessoires d'autres marques ont été utilisés, si le produit Leica a été ouvert de manière non conforme ou s'il a été réparé de manière non conforme. Les droits à la garantie sont également annulés si le numéro de série est illisible.



LEICA CINE 1

MISE EN OEUVRE DE LA GARANTIE LEICA SP

Pour faire valoir un droit à une prestation de garantie, nous avons besoin d'une copie de la preuve d'achat de votre produit Leica auprès d'un revendeur agréé par Leica Smart Projection (« revendeur agréé Leica SP »). La preuve d'achat doit mentionner la date d'achat, le produit Leica avec son numéro d'article et son numéro de série, ainsi que les coordonnées du revendeur agréé Leica SP. Nous nous réservons le droit de vous demander de présenter la preuve d'achat originale.

POUR TOUTE DEMANDE DE SERVICE, VEUILLEZ TOUT D'ABORD NOUS CONTACTER EN VOUS MUNISSANT DE LA PREUVE D'ACHAT AVANT D'ENVOYER LE PRODUIT LEICA :

Leica Smart Projection GmbH

Customer Care
Am Leitz-Park 5
35578 Wetzlar
Allemagne

E-mail : customer.care@leica-camera.com
Téléphone : +49 6441 2080-117

Leica Smart Projection propose en outre un service d'enlèvement au sein de l'UE. Veuillez ici aussi joindre une copie de la preuve d'achat et nous contacter par e-mail ou par téléphone.

PÉRIODE DE GARANTIE

Votre produit Leica est garanti 3 ans à compter de sa date d'achat auprès d'un revendeur agréé Leica SP.